

## Bilan des réalisations 2020!

Par : Sarah Lamothe, M.Sc. biologiste [sarah.lamothe@cegepat.qc.ca](mailto:sarah.lamothe@cegepat.qc.ca)

Déjà la fin de l'année 2020, une année particulière sans contredit! Voilà donc l'opportunité d'évaluer nos réalisations et de fixer de nouveaux objectifs pour l'année 2021! Cet exercice bénéfique, auquel se prête le CTRI avec enthousiasme, confirme la synergie entre les employés et les moult efforts déployés qui ont permis de réaliser des projets d'envergure. Grâce à une équipe multidisciplinaire, variée et compétente, le CTRI a réalisé bon nombre de projets de recherche novateurs, de même que plusieurs offres de service qui se répartissent dans six secteurs d'activités, soit: biomasse, bioénergie et bioproduits; écologie appliquée et biorestauration; effluents contaminés et eaux de procédés; minéraux industriels; traitement du minerai ainsi que biotechnologies environnementales.



La réalisation de nombreux mandats, menés à bien par une équipe dévouée et motivée, correspond parfaitement à la mission du CTRI qui est d'explorer, identifier et proposer des solutions novatrices visant à valoriser les résidus industriels et les ressources sous-utilisées et d'inciter l'implantation de pratiques d'affaires écoresponsables et profitables. Ainsi, c'est avec dynamisme que le CTRI soutient les entreprises régionales. Dans le contexte actuel, la bioéconomie, c'est-à-dire une économie à faible impact environnementale est de plus en plus valorisée. La nécessité d'assurer la pérennité des ressources amène, au CTRI, de nouveaux besoins de recherche et de transferts technologiques sur : les technologies propres, l'économie circulaire et les métaux stratégiques. De nombreux projets ont été développés en ce sens. Cette confiance témoignée au CTRI par les organismes de financement public ainsi que par les clients et partenaires privés atteste des efforts constants du centre pour accroître sa productivité dans ses différents créneaux d'activité.

### Fonds de soutien à la recherche



En 2019-2020, le CTRI a obtenu une subvention de l'ordre de 28 333 \$. Ces fonds ont été utilisés dans le cadre de la Gestion et administration des activités de recherche. Les coûts indirects accordés par le FSR ont permis d'appuyer le département de la Recherche et la Direction des finances. Le Fonds de soutien à la recherche (FSR) vise à aider les établissements d'enseignement postsecondaires et les instituts de recherche qui leur sont affiliés à couvrir une partie des frais administratifs engagés dans la gestion des travaux de recherche financés par les trois organismes subventionnaires fédéraux (CRSNG). Les Fonds du FSR servent à assumer les coûts indirects attribués à la recherche. Ces coûts indirects relèvent des cinq catégories de dépense suivantes : 1. Installations de recherche; 2. Ressources en matière de recherche; 3. Gestion et administration des activités de recherche d'un établissement; 4. Exigences réglementaires et normes d'agrément; 5. Propriété intellectuelle et mobilisation des connaissances.

Ces événements et réalisations représentent la récompense du CTRI et son équipe en réponse aux efforts constants déployés pour assurer un service de qualité et élever sans cesse les standards. Alors, en cette fin d'année, la direction du CTRI tient à remercier les employés, partenaires et clients, ainsi que les membres du conseil d'administration, sans qui le centre ne pourrait rayonner. À vous tous, que la nouvelle année soit synonyme de santé, bonheur et prospérité!